

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ**

---

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

---

**Séance du 15 décembre 2011**

**DCM N°11-12-05**

**Objet : Tarifs municipaux pour l'année 2012.**

**Rapporteur : M. LIOGER, Premier Adjoint au Maire**

Le recueil annexé au présent rapport a été réalisé afin de recenser dans un document unique, les différents tarifs municipaux applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal  
La Commission des Finances et des Affaires Economiques entendue,

**VU** la délibération du 16/12/2010 portant approbation des tarifs municipaux applicables pour l'année 2011,

**VU** les différentes délibérations et décisions portant création, annulation ou modification tarifaire approuvées au cours de l'année 2011,

**CONSIDERANT** la nécessité de disposer d'un document unique recensant l'ensemble des tarifs municipaux applicables pour l'année à venir, soit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DECIDE :**

- D'approuver les tarifs municipaux répertoriés dans le catalogue ci-annexé avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Dominique GROS

Maire de Metz

Conseiller Général de la Moselle

Service à l'origine de la DCM : Mission Organisation Contrôle de Gestion

Commissions : Commission des Finances et des Affaires Economiques

Référence nomenclature «ACTES» : 7.2

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 40

Absents :15

Dont excusés : 14

**Décision : ADOPTÉE A LA MAJORITE**